

ACCOMPAGNER LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES LIEES AUX DECLARATIONS DES MICROS - ENTREPRENEURS

Lieu : Moulins

Date : 24/10/2017

Organisme : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Participation demandée aux artisans : 0 €⁽¹⁾

OBJECTIFS

Lever les freins des déclarations administratives pour consolider et structurer les entreprises.

FORMATEUR

Michel ALLAVENA

DUREE

1/2 jour (3 H 30)
9h00 – 12h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

METHODE PEDAGOGIQUE

Support de cours
Etude de cas
Exercices

PUBLIC CONCERNE

Artisans immatriculés en Micro-entreprise depuis moins de 18 mois

PROGRAMME DU STAGE

① Les obligations comptables

- * livres de dépenses et de recettes
- * la trésorerie

② Les déclarations sociales / fiscales / autres

- * les déclarations sociales
- * les déclarations fiscales
- * les autres déclarations

(déclarations RSI, ventilation des chiffres d'affaires, modalités de paiement, etc.)

En plus de la 1/2 journée en centre, la formation prévoit 2h d'accompagnement individualisé par artisan.

⁽¹⁾ Cette formation est intégralement financée par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes.